

ACTIF RE'LIEF

Reconnaître et valoriser les compétences des salariés intérimaires allophones pour une insertion durable

INTRO/contexte

Synergie Insertion accompagne essentiellement des **salariés intérimaires éligible à l'insertion**, disposant pour beaucoup d'une **expérience professionnelle acquise à l'étranger**. Ces parcours riches sont toutefois difficiles à évaluer dans le cadre des outils classiques de recrutement et de positionnement, en raison de différences de pratiques, de référentiels métiers et de contextes culturels.

Les entretiens d'accueil et de pré-positionnement révèlent également une **sous-valorisation des compétences techniques et transversales**, pourtant souvent repérées en situation de travail par les entreprises utilisatrices mais insuffisamment formalisées.

Par ailleurs, la **méconnaissance des codes de l'entreprise française**, renforcée par l'émergence de nouvelles attentes liées aux démarches **RSE**, constitue un frein à l'intégration durable et à la sécurisation des parcours. Enfin, les difficultés en langue française et en savoirs de base accentuent ces obstacles à l'emploi.

◆ Objectifs

Le projet vise à :

- Identifier, reconnaître et valoriser les compétences professionnelles, techniques et transversales acquises en France et à l'étranger.
- Renforcer l'autonomie, la confiance et la capacité des salariés intérimaires à se positionner durablement sur le marché du travail.
- Initier les bénéficiaires aux **nouveaux codes de l'entreprise**, en particulier aux enjeux et pratiques de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**.
- Lever les freins liés à la maîtrise de la langue française et aux savoirs de base afin de sécuriser les parcours d'insertion.

◆ Solution proposée

Le projet **ACTIF RE'LIEF** repose sur une **formation innovante combinant reconnaissance des acquis, développement des compétences transversales et sensibilisation à la RSE**.

Un tronc commun est centré sur la levée des freins linguistiques et l'appropriation des codes de l'entreprise, avec comme fil conducteur la **co-construction d'une charte RSE** par les apprenants, destinée à l'ensemble des intérimaires de l'agence.

La démarche intègre :

- Une **validation théorique des acquis** par un organisme de formation spécialisé, en lien avec les expériences antérieures ;
- Une **validation pratique des compétences techniques** en situation, au sein d'entreprises partenaires ;
- Une évaluation des compétences transversales selon le **référentiel RECTEC**, mobilisé en situation réelle ;
- Une refonte des outils d'accompagnement et de mise à l'emploi, sur la base des compétences identifiées et reconnues.

◆ Public cible

- Salariés intérimaires allophones relevant de l'IAE, avec un niveau A1 validé en français.
- Personnes disposant d'un parcours professionnel antérieur réalisé dans un ou plusieurs pays étrangers.
- Publics nécessitant une reconnaissance formalisée de leurs compétences pour favoriser une insertion durable.

Le positionnement s'appuie sur un test FLE, un entretien de pré-recrutement et une analyse des expériences professionnelles antérieures.

◆ Période de réalisation : **Phase de recrutement : novembre 2025**

Déploiement de l'action : janvier à avril 2026

◆ Livrable mis à disposition par le porteur du projet :

Un **rapport d'évaluation approfondi**, intégrant une analyse à chaud et à froid, permettant de répondre notamment aux questions suivantes :

- La valorisation des compétences techniques non certifiées renforce-t-elle l'autonomie des salariés intérimaires ?
- Cette reconnaissance contribue-t-elle à une **stabilité accrue dans l'emploi** et à une meilleure adéquation compétences/missions ?



Contact FPETT en charge du suivi du dossier :

Alexandra David alexandra.david@fpett.fr